

Sahra Rausch

Des émotions enchevêtrées : Perspectives transnationales sur les politiques de mémoire postcoloniale en Allemagne et en France depuis les années 1990

Depuis les années 1990 les passés coloniaux allaient gagner de l'importance pour les mémoires collectives des sociétés occidentales. L'Allemagne et la France sont elles aussi de plus en plus confrontées à des demandes de reconnaissance de leur passé colonial et de réparation des crimes commis. Surtout les perspectives coloniales, bien qu'elles ne soient été accepté qu'avec hésitation dans les universités françaises et allemandes, ont provoqué des débats persistants sur la « place » légitime du colonialisme dans le présent. Des vagues de plaintes, demandant la reconnaissance des passés coloniaux et des réparations confrontèrent les sociétés occidentales aux « taches sombres » de leur passé. Dès la fin des années 1990, de nombreux travaux sur la signification globale de la politique de mémoire ont été publiés et des idées normatives sur l'émergence d'une « morale internationale »¹ ont été également élaborées. Les émotions – telles que la honte, le sentiment de culpabilité, et la repentance – ne sont pas seulement à la base du concept de la « morale internationale », mais elles structurent aussi les règles selon lesquels les sociétés définissent l'importance d'assumer leurs passés coloniaux. Dans les négociations des politiques de mémoire postcoloniale, les discours émotionnels jouent un rôle décisif dans le maintien des relations de pouvoir.

La thèse examine la nature des émotions produites, la manière avec laquelle elles se construisent dans la politique de mémoire postcoloniale en Allemagne et en France, et comment elles déploient leur pouvoir. En me focalisant principalement sur les mémoires les plus médiatisées dans les deux pays – la guerre d'Algérie en France (1954–1962) et le génocide des OvaHerero et des Nama (1904–1908) en Allemagne – je mets en évidence comment les discours émotionnels rendent légitime ou illégitime la « souffrance des autres ». Les ordres émotionnels, pour leur part, décrivent la structure des relations entre les différents discours émotionnels. L'hypothèse du travail est que les passés coloniaux n'ont de pertinence dans le présent que lorsqu'ils ont été chargés d'affect. Suivant l'approche de l'histoire croisée², j'identifie cinq objets de recherche que je mets en relation comparative de manière synchronique et diachronique : (1) la négociation de la reconnaissance de la guerre d'Algérie (1999) et du génocide des OvaHerero et des Nama (2015/2016), (2) les demandes de réparation et la poursuite juridique des crimes coloniaux, (3) les rapatriements des restes humains, (4) les négociations des restitutions, et (5) les excuses en tant qu'instruments (im)possibles de réconciliation mémorielle.

J'ai développé une analyse de discours inspirée des théories de Michel Foucault pour analyser l'importance des émotions dans les politiques de mémoire à partir des années 1990 jusqu'en 2021.³ Mon corpus de matériaux s'est constitué principalement à partir d'articles de journaux

¹ Barkan, Elazar (2001): *The guilt of nations. Restitution and negotiating historical injustices*. Johns Hopkins pbks. ed. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

² Werner, Michael; Zimmermann, Bénédicte (2002): *Vergleich, Transfer, Verflechtung. Der Ansatz der Histoire croisée und die Herausforderung des Transnationalen*. In: *Geschichte und Gesellschaft* 28, S. 607–636.

³ Foucault, Michel (2015 [1969]): *Archäologie des Wissens*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.

de la presse quotidienne nationale en Allemagne et en France. J'ai également intégré des communiqués de presse, des motions de partis, des procès-verbaux de parlement, des discours politiques, des déclarations gouvernementales de presse, des textes de loi et des accords internationaux ainsi que des sites web de groupes militants. Dans ce qui suit, je résume les principaux résultats de mon analyse.

(1) En 1999, ce qui était jusqu'alors qualifié par les autorités politiques « d'opération de pacification en Algérie » est officiellement reconnu comme « guerre d'Algérie ». D'abord en 2015 et à nouveau en 2016, le terme « génocide » pour décrire le meurtre de dizaines de milliers d'OvaHerero et de Nama est utilisé officieusement par le gouvernement allemand. Les deux cas ont en commun que les reconnaissances ciblent exclusivement une désignation linguistique des événements coloniaux en question. Le chapitre sur la reconnaissance des violences coloniales explore la construction de « l'idée de moralité »⁴ discursivement établie dans les débats sur la reconnaissance de la guerre d'Algérie et du génocide des OvaHerero et des Nama. En se concentrant sur la reconstruction des discours émotionnels qui servent à établir les standards de moralité, l'analyse révèle également une tension entre la reconnaissance du passé colonial et la *méconnaissance* de la « souffrance des autres ». La reconstruction des débats officiels montre dans les deux cas que le recours rhétorique à la moralité est structuré par la norme établie de remémorer le passé, mais en s'orientant de manière prépondérante vers une version nationale commémorative.

(2) Les démarches juridiques ont gagné de l'importance comme instrument central des acteurs postcoloniaux pour faire entendre leurs demandes de reconnaissance et de réparations. Afin d'obtenir une reconnaissance rétroactive des crimes coloniaux, les acteurs et les actrices de la politique mémorielle postcoloniale tentent de qualifier les crimes coloniaux de « crimes contre l'humanité ». Le chapitre montre que la mémoire universalisée de l'Holocauste établit un ordre émotionnel qui définit les normes universelles de l'expérience historique de la « souffrance ». Pour vérifier cette hypothèse, le chapitre reconstruit les discours émotionnels dans les plaintes postcoloniales déposées par les harkis et par les OvaHerero en 2001 et à nouveau par les OvaHerero et Nama en 2017. L'analyse du discours révèle les mécanismes par lesquels les prémisses judiciaires ont été construits comme non-négociables et donc opposés aux revendications mémorielles. L'Holocauste, en revanche, est confirmé comme crime contre l'humanité unique et donc incomparable. Toutefois, le chapitre fait ressortir que tant les massacres des harkis que le génocide des OvaHerero et des Nama sont reconnus comme des injustices historiques au cours du temps.

(3) La remise du rapport de restitution Bénédicte Savoy et Felwine Sarr⁵ au président français E. Macron en 2018 a déclenché un débat à l'échelle européenne sur la restitution des objets culturels africains. L'attention s'est à nouveau portée sur les innombrables restes humains présents dans les collections des musées et universités européens. Le chapitre met en relation les débats allemands et français concernant le rapatriement des restes humains provenant des contextes coloniaux afin de discuter les collections anthropologiques coloniales. Car, l'existence de restes humains dans les collections européennes est directement liée à la

⁴ Durkheim Émile, *Die Regeln der soziologischen Methode*, Darmstadt und Neuwied, Suhrkamp taschenbuch wissenschaft, 2014 [1895], p. 122.

⁵ Sarr Felwine et Savoy Bénédicte, *Restituer le patrimoine Africain*, Paris, Philippe Rey; Éditions du Seuil, 2018.

recherche anthropologique sur les « races », qui a justifié leur acquisition pour les collections de musée. Le chapitre aborde le rapatriement en Algérie de 24 crânes en juillet 2020 qui s'étaient retrouvés dans les collections françaises obtenus pendant la période de la colonisation française en Afrique du nord pendant le 19^{ème} siècle. Leur rapatriement en juillet 2020 a été mis en relation avec les trois rapatriements des restes humains qui ont eu lieu en Namibie en 2011, 2014 et plus récemment en 2018. D'un point de vue analytique, l'accent est mis sur la représentation médiatique des cérémonies et la manière dont elles ont été commentées quelques jours avant et après les rapatriements. L'analyse souligne la manière dont les débats sur des collections anthropologiques coloniales en Allemagne et en France créent un oubli (dés) affectif des passés coloniaux dans le présent.

(4) Contrairement aux objets d'enquête précédents, où il n'y a pas de « relationnalité » empirique, le rapport de restitution de Sarr et Savoy a suscité un enchevêtrement transnational. Le chapitre sur les restitutions est divisé en deux parties : Premièrement, l'analyse se focalise sur la couverture médiatique en Allemagne et en France sur la remise du rapport Savoy-Sarr en novembre 2018. L'accent est mis sur les références transnationales et la circulation des discours émotionnels à travers les frontières, sur les débats spécifiques à chaque pays et sur la question de savoir comment la circulation transnationale est constitutive des politiques de restitutions nationales. La deuxième partie de l'analyse reconstruit les débats par rapport aux demandes de restitution de la Bible et le fouet du Nama-Kaptein Hendrik Witbooi à la Namibie et les revendications algériennes d'un retour des archives soi-disant « de souveraineté » à l'Algérie.

(5) La thèse conclut avec les débats sur les excuses politiques qui ont été au centre de la discussion aussi bien en Allemagne qu'en France en 2021. L'impossibilité de formuler des excuses officielles pour les crimes coloniaux a été choisie comme titre parce que l'analyse du discours du contexte français montre leur construction comme une expression de « repentance » ce qui justifie leur rejet comme instrument réconciliatoire de politique de mémoire. En Allemagne, en revanche, les excuses prévues menacent d'échouer quand l'« accord de réconciliation » a été annoncé en mai 2021 car les conditions définies par le gouvernement allemand ne sont acceptées ni par le gouvernement namibien ni par les représentants des OvaHerero et des Nama.

En conclusion, la thèse montre que les émotions et les affects ne sont pas des éléments marginaux dans les politiques mémorielles postcoloniales ; au contraire, les passés coloniaux n'ont de pertinence dans le présent que lorsqu'ils ont été chargés d'affect. La comparaison transnationale, d'autre côté, permet d'observer les politiques de mémoire postcoloniales de l'Allemagne et de la France hors de leur « contexte d'origine » afin de générer de nouvelles perspectives sur les objets d'étude par leur enchevêtrement. En même temps, la comparaison prend également en considération les phénomènes d'une transnationalisation des pratiques mémorielles et leurs effets au niveau national. En tant qu'objet d'étude, la recherche des émotions contribue finalement aussi à une provincialisation des fondements de la production de savoir occidentale, par exemple en remettant en question la prétention à l'universalisme fondée sur la « rationalité ». Enfin, une compréhension des mécanismes d'affectation des passés coloniaux permet donc de mieux situer l'Europe dans le présent postcolonial.